


**Volet(B)**
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**


\*08089030\*

TRIBUNAL DE COMMERCE

06-06-2008

Nouvelles  
Greffe

N° d'entreprise : 424.488.826

Dénomination

(en entier) : **Grand Serment Royal des Arbalétriers de Saint-Georges de Grez-Doiceau**(en abrégé) : **G.S.R.A.St.G.Grez**

Forme juridique : A.S.B.L.

Siège : Chaussée de Jodoigne,21 -1390 Grez-Doiceau

**Objet de l'acte : Modifications aux statuts conseil d'administration***Le texte de l'article 29 sera remplacé par le texte ci-après.*

Article 29. L'assemblée générale réunie en date du 26 janvier 2008, a approuvé la composition du conseil d'administration comme suit:

Président Mr Vancaster M. Rue de Basse-Biez, 85, 1390 Grez-Doiceau

Vice-Président Mr Noé B. Rue de Basse-Biez 87, 1390 Grez-Doiceau

Trésorier Mr de Hosté G. Chaussée de Jodoigne 21, 1390 Grez-Doiceau

Secrétaire Mr Noé J. Rue Jules Deville 14, 1390 Grez-Doiceau

Administrateurs: Mr Devroye J. Chaussée de Jodoigne 51, 1390 Grez-Doiceau

Mr Landrieu Ph. Avenue Fernand Laby 46, 1390 Grez-Doiceau

Mr Duysens A. Chaussée de Wavre 164, 1390 Grez-Doiceau

Les soussignés, agissant comme président et secrétaire, certifient la présente déclaration sincère et complète

Le Président  
Vancaster M.Le Secrétaire  
Noé J.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature